

LIVRET D'ACCUEIL

Énap 440 avenue Michel Serres
CS 10028 47916 AGEN cedex
SIRET : 180 092 199 00017

Enregistré sous le numéro : 75470140047
Cet enregistrement ne vaut pas engagement de l'État

www.énap.justice.fr/organisme-de-formation

Énap Organisme de formation et de développement des compétences (Énap OF et DDC) a le plaisir de vous accueillir sur le site de l'école nationale de l'administration pénitentiaire à Agen le temps de votre formation.

En consultant ce livret d'accueil, que vous soyez agent pénitentiaire ou extérieur à l'Administration Pénitentiaire, vous trouverez des renseignements pratiques pour préparer au mieux votre venue et simplifier vos déplacements sur le site de l'Énap et à Agen.

L'équipe de l'Énap OF et DDC vous souhaite la bienvenue et un agréable séjour sur son campus.

SOMMAIRE

LES VALEURS

MON ARRIVÉE

- L'arrivée sur le campus
- La remise du badge

VIE PRATIQUE

- L'hébergement
- La restauration

VIE SUR LE CAMPUS

- Le numérique
- La médiathèque
- Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP)
- Les activités

VIVRE ENSEMBLE

INFORMATIONS UTILES

- Contacts utiles à l'Énap
- Contacts utiles à Agen
- Se cultiver - Se divertir

PLAN





LES VALEURS de l'Énap Organisme de formation et de développement des compétences

Afin d'ouvrir ses formations aux personnes externes à l'administration pénitentiaire, notamment à ses partenaires, l'Énap a organisé un de ses services en Énap-organisme de formation et de développement des compétences.

Notre offre de formation s'appuie sur les domaines d'expertise de l'Énap au travers des pratiques pénitentiaires, de ses outils et de son champ d'intervention. Cette offre est amenée à se développer après le recensement des besoins en formation ou à la demande expresse des stagiaires ou des commanditaires.

S'inspirant des valeurs spécifiques de l'Énap, l'Énap-organisme de formation et de développement des compétences « c'est d'abord une équipe au service des apprenants, une équipe toute dévouée à l'accueil, à la formation, à l'accompagnement de nos publics. Tous les personnels de l'organisme sont, d'une certaine façon, des acteurs de formation et à ce titre CHACUN doit être EXEMPLAIRE ».

Trois engagements caractérisent l'activité de notre organisme de formation :

ACCOMPAGNEMENT

Dans chacune de nos formations, vous pouvez compter sur un accompagnement bienveillant et de qualité. Nous vous suivons individuellement à chaque étape de votre parcours en étant vigilant à le rendre accessible à tous. Nos intervenants aspirent à concourir à la réussite de votre parcours. Ils partagent leur expérience et vous transmettent leur expertise.

Nous souhaitons faire de ce temps de formation un moment fort de votre parcours, au travers d'un échange sincère et authentique.

EXPERTISE

Professionnels bienveillants et passionnés par leur domaine et la formation, nos intervenants conçoivent des formations opérationnelles. Ils alternent théorie et pratique. Ils vous apportent des réponses concrètes au travers d'un partage d'expériences, d'illustrations, de simulations et de cas pratiques.

Votre participation est aussi essentielle. Nous veillons à favoriser une dynamique de groupe au travers des échanges et d'une communauté de pratiques. Ensemble, vous progressez plus rapidement.

INNOVATION

Nous prenons soin d'enrichir votre expérience de formation et d'améliorer son efficacité en mettant en place une veille permanente. Suivre l'actualité et les évolutions liées aux domaines d'activité permet d'adapter nos formations. Intégrer des innovations pédagogiques et de nouveaux usages numériques enrichit les méthodes ou contenus de notre offre.

Notre offre de formation est une invitation à développer vos compétences.

Vous êtes les bienvenu(e)s !



MON ARRIVÉE

L'arrivée à Agen

- En train :

Paris / Agen : 3h15 - Bordeaux / Agen : 1h00 - Toulouse / Agen : 1h00

Contacts :

www.sncf.com/fr / 36.35 / 08.92.35.35.35

- En co-voiturage

Contacts :

<https://ciligio.fr/>

- Par la route

Autoroute A62 - sortie n°7

Paris / Agen : 620 km - Bordeaux / Agen : 135 km - Toulouse / Agen : 110 km

L'arrivée à l'Énap

- En bus

› **Depuis la gare** : Ligne 1 - direction Agen-Sud / arrêt Enap

› **Depuis le centre-ville** : Ligne 1 - direction Agen sud / arrêt Enap

Autres arrêts proches de l'Énap :

Ligne 4 - direction COJC - St Pierre de Gaubert / arrêt Clinique Esquirol

Ligne 7 - direction Gardès - Jaurès / arrêt Clinique Esquirol

- Tempobus

Desserte à destination du campus Michel Serres

Horaires : dimanche soir départ de la gare : 18h, 20h15, 21h30 et 23h.

Contacts pour réserver :

<https://www.tempobus.fr/> / 05 53 48 90 10

- En taxi:

Consultez internet

- En voiture

Je me gare sur le parking situé au niveau de l'entrée Fallières ou sur le parking des villages d'hébergement

Accès sur le site lorsque je suis nouveau stagiaire	A l'heure indiquée sur votre convocation	Entrée Fallières 05 53 98 89 71
Accès sur le site lorsque je suis déjà en possession de ma carte.	24h/24h par les tourniquets	
Informations des publics au sein de l'Énap.	Lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h	Hall Enap 05 53 98 98 98
En cas de problème pendant votre séjour.	Lundi au vendredi de 8h30 à 17h30	Enap OF et DDC Bureaux 151-152 05 53 98 92 10 06 12 71 88 54
	24h/24h	Entrée Fallières 05 53 98 89 71

S'il n'y a personne à l'entrée Fallières, contactez le numéro de portable :
07 79 19 13 23

En cas d'urgence **UNIQUEMENT** contactez le directeur de permanence au
06 24 97 60 54

La remise de badge et port obligatoire

Un badge d'accès/carte d'identification (**à porter en permanence sur le site**) vous est remis à votre arrivée. Il vous permet d'entrer sur le site par les tourniquets, à la ferme de Trenque, aux salles informatiques et d'accéder à votre chambre le cas échéant.

Si vous êtes en situation de handicap

nous vous invitons à joindre la référente handicap au
05.53.98.92.33
ou l'organisme de formation au
06.12.71.88.54

Pour prendre connaissance du règlement intérieur consultez : [RI OF ENAP.pdf](#)

L'HÉBERGEMENT

Que vous soyez agent pénitentiaire ou non, voici les options d'hébergement qui s'offrent à vous :

Formation sur le site de l'ENAP

Vous êtes agent pénitentiaire		Vous n'êtes pas agent pénitentiaire	
Condition d'hébergement			
Vous êtes hébergé(e) à l'Énap en fonction de la disponibilité des chambres. Dans le cas contraire, vous devrez réserver un hébergement dont les frais seront à la charge de votre établissement/SPIP/DISP d'affectation. Vous en serez informé(e) au moment de votre convocation.		Le choix de l'hébergement vous appartient. Si le plan de charge de l'Énap le permet, vous pouvez réserver une chambre sur le site de l'Énap lors de la signature de la convention.	
Modalités d'hébergement			
Une chambre est attribuée pour la durée de la formation.		Une chambre est attribuée pour le nombre de nuitées prévues dans la convention	
Horaires d'arrivée			
Vous êtes hébergé(e) dès la veille de votre entrée en formation. L'arrivée sur le site se fait entre 14h00 et minuit.		Si prévu dans la convention, vous êtes hébergé(e) dès la veille de votre entrée en formation, dimanche inclus. L'arrivée sur le site se fait entre 14h00 et minuit.	
Si la formation débute un lundi, l'hébergement est à compter du dimanche (entre 14h et minuit)		Votre demande doit se faire auprès du secrétariat de l'organisme de formation.	
Horaire de départ			
Les chambres doivent être libérées impérativement avant 08h00 le dernier jour de formation			
Équipement			
Les chambres sont équipées de balai, balai brosse, pelle /balayette, raclette, kits draps, oreiller et couverture (si manquants s'adresser à l'accueil). Vous devez apporter vos serviettes de toilette. Des distributeurs sont à disposition pour achat de produits d'hygiène et ménagers.		Les chambres sont équipées de balai, balai brosse, pelle /balayette, raclette, kits draps, oreiller et couverture, serviettes de toilette (si manquants s'adresser à l'accueil). Des distributeurs sont à disposition pour achat de produits d'hygiène et ménagers	
Les chambres sont désormais dépourvues de téléviseur. En revanche le wifi est gratuit grâce aux identifiants remis à votre arrivée.			
Si problème technique			
Remplissez un formulaire de « demande d'intervention », disponible à l'accueil ou à l'entrée Fallières.			

Formation hors site de l'ENAP

Vous êtes agent pénitentiaire		Vous n'êtes pas agent pénitentiaire	
Condition d'hébergement			
Vous devrez réserver un hébergement dont les frais seront à la charge de votre établissement/SPIP/DISP d'affectation, de votre service employeur ou à votre charge si vous êtes stagiaire individuel.		Vous devrez réserver un hébergement dont les frais seront à la charge de votre service employeur ou à votre charge si vous êtes stagiaire individuel.	

Informations complémentaires

Bagagerie

Des salles de cours sont mises à disposition pour entreposer les bagages pour la journée du vendredi afin de libérer les chambres à 09h00.



LA RESTAURATION

Formation sur le site de l'ENAP

Formation sur le site de l'ENAP	
Vous êtes agent pénitentiaire	
Vous n'êtes pas agent pénitentiaire	
La prise en charge	
Vous pouvez prendre vos repas au restaurant administratif de l'Énap ou à la ferme de Trenque. Le déjeuner et le dîner sur le site de l'Énap sont pris en charge par l'Énap. Ainsi, si vous êtes hébergé à l'Énap, seul le petit déjeuner reste à votre charge.	
Vous avez la possibilité de prendre vos repas sur le site à vos frais. Règlement par carte bancaire directement en caisse.	
Horaires du restaurant administratif	
Du lundi au vendredi midi inclus : Petit déjeuner 7h00 à 8h30 Déjeuner 11h30 à 13h30 Dîner 18h30 à 20h30 Fin de service (d'admission) : 5 minutes avant l'heure de fermeture pour le petit déjeuner et 10 minutes pour les autres repas.	
Composition / Tarifs (A compter du 1 ^{er} mai 2026)	
Petit-déjeuner : Payant : 2,78 € (pour une formule*) Déjeuner : gratuit (1 plat principal et 2 composantes). Chaque composante supplémentaire sera facturée 1,50 € (entrée ou dessert). Chaque plat supplémentaire sera facturé 4,10€. Dîner : gratuit (1 plat principal et 1 composante)	
Petit-déjeuner : Payant : 5,50 € (pour une formule*). Déjeuner et dîner payants : 13,25€ (1 plat principal et 2 composantes). Chaque composante supplémentaire sera facturée 1,50 € (entrée ou dessert). Chaque plat supplémentaire sera facturé 4,10€.	
Repas à emporter	
Food truck, menu burger frites dessert mardi midi Ferme de Trenque, formule snacking (sandwich ou salade, boisson et dessert) du lundi au jeudi 11h30 à 14h et de 18h à 22h30, le vendredi de 11h30 à 14h. Kiosque à pizza, 24h/24, 7j/7.	

* Formule de base : boisson chaude (thé ou café ou chocolat) ou céréales + lait avec 1 pain +1 beurre + 1 topping (miel ou confiture ou pâte à tartiner) + 1 jus de fruit ou 1 fruit ou 1 compote. Les suppléments sont à la charge du stagiaire : 1 viennoiserie = 1€50 / formule protéinée + 1€ pour 2 composantes supplémentaires parmi : Jambon, fromage, yaourt, œufs.

Formation hors site de l'ENAP

Formation hors site de l'ENAP	
Vous êtes agent pénitentiaire	
Vous n'êtes pas agent pénitentiaire	
La prise en charge	
Les frais de repas seront à votre charge ou à celle de votre employeur ou établissement/SPIP/DISP d'affectation	

Informations complémentaires

Présentation offre Sodexo

Cafétaria : située dans le bâtiment d'enseignement à côté de l'amphithéâtre Michelet, ouverte du lundi au jeudi 7h30 à 10h45 et 14h à 16h, le vendredi de 7h45 à 10h45.

Ferme de Trenque : avec votre badge repas, vous pouvez acheter un repas à emporter le vendredi entre 10h et 10h30

La salle de convivialité : La consommation d'un repas acheté à l'extérieur est possible au sein de la ferme de Trenque au RdC (réfrigérateur, micro-ondes...). Ce local restauration est ouvert 24h/24, l'accès s'effectue grâce à la carte de votre chambre. Les réfrigérateurs sont nettoyés et désinfectés tous les vendredis après-midi. Les denrées qui seraient encore présentes seront évacuées.

NUMÉRIQUE

Wifi

Réinitialiser le mot de passe inscrit sur votre porte carte à la première connexion. En cas d'oubli de mot de passe, la médiathèque, l'UGPAI et de DSI peuvent réinitialiser votre compte.

Postes informatiques

L'accès aux postes informatique se fait à l'aide de votre mot de passe.

- 12 au premier étage de la ferme de Trenque (accès 24h/24h).
- 24 aux algécos 1 et 2 (accès 24h/24h).
- 3 au point phone en face de l'amphithéâtre Fallières.
- Possibilité d'impression en illimité à la ferme de Trenque et dans Algécos 1 et 2 en fournissant votre papier.
- 27 à la médiathèque.

En cas d'utilisation d'un support amovible (clé USB, disque dur) sur les postes informatiques de l'Énap, celui-ci doit être remis à votre responsable de formation. Le département de la sécurité informatique (DSI) procédera à sa vérification avant toute utilisation. Vous ne devez en aucun cas insérer un support amovible sur un poste informatique de l'Énap tant que cette procédure n'a pas été effectuée.

Département Innovation et Pédagogie Numérique

Ce département gère la plateforme MoodEnap.

Contacts :

Pour tout problème technique sur MoodEnap pour accéder à un cours, un support de formation ou une activité.
dipn-assistance.énap@justice.fr

Attention : le département Innovation et pédagogie numérique n'est pas compétent pour les problèmes de boîte mail, d'accès aux ordinateurs sur le site ou à des applicatifs métier.

LA MEDIATHÈQUE

gabriel Tard

L'inscription est automatique et gratuite

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h00 - 18h30
 Mardi, mercredi et jeudi : 8h30 - 18h30
 Vendredi : 8h30 - 17h30

Contacts :

05-53-98-91-42 - biblio.énap@justice.fr
 Lien vers le portail de la médiathèque :
<https://enapagen1.bibenligne.fr/>

Conditions de prêt	
Ouvrages mémoires (sauf projets d'action)	8 pour 21 jours Prolongation : 2 X 21 jours
Documents sonores	2 pour 21 jours Prolongation : 2 X 21 jours
DVD	2 pour 8 jours Prolongation : 1 X 8 jours
Lecteur externe DVD	1 pour 8 jours Prolongation : 1 X 8 jours
Jeux pédagogiques et de société	4 pour 21 jours Prolongation : 2 X 21 jours
Magazines (sauf le dernier n°)	2 pour 8 jours Prolongation : 1 X 8 jours
Nombre de réservations	2 (la mise à disposition à l'accueil est de 7 jours)

CENTRE DE RESSOURCES SUR L'HISTOIRE DES CRIMES ET DES PEINES

L'espace pédagogique Pierre Cannat 1 et 2 - 2e étage – Visites libres ou guidées sur rendez-vous.
 Deux parcours sur l'histoire pénitentiaire autour de cinq thèmes (personnels, vie en détention, travail en détention, sécurité et architecture) et sur les pratiques artistiques et culturelles en prison.

Horaires d'ouverture : cf. horaires de la médiathèque

Contacts :

Salles 201-202
 05 53 98 89 16 / 05 53 98 91 43
 Lien vers les ressources en ligne : [Présentation | ENAP \(justice.fr\)](https://presentation-énap.justice.fr)
 Lien vers le catalogue en ligne : <https://enapagen2.bibenligne.fr/>



LES ACTIVITÉS

Des actions culturelles et événementielles, selon programmation du moment

- Expositions, conférences, spectacles vivants (musique, théâtre, danse), cinéma
- Temps d'échanges qui permettent de rassembler les élèves, les stagiaires
- Rencontres avec différents partenaires locaux, régionaux pour vous faire découvrir de nouvelles activités culturelles.

Spectacles gratuits et ouverts à tous dans la limite des places disponibles sur réservation.

Contacts : Bureau N 113 ou N112

anne-claire.landrieu@justice.fr / 05 53 98 91 34

carine.brenac@justice.fr / 05 53 98 90 90

celine.ernst@justice.fr / 05 53 98 89 07

Des activités sportives extra-scolaires

Les activités sportives extra-scolaires sont accessibles gratuitement du lundi au vendredi de 17h30 à 20h45 au gymnase de l'Énap. Vous pouvez participer à l'une des deux séances proposées à 17h30 ou à 19h00.

En principe, une inscription doit être effectuée la semaine précédente. Toutefois, en tant que stagiaires de la formation continue, vous avez la possibilité de vous présenter directement au gymnase à l'issue de vos cours afin de participer à une séance, sous réserve qu'il reste des places disponibles.

Possibilité de pratiquer le badminton, tennis de table, basket-ball, volley-ball, futsal, musculation, fitness et d'accéder à l'espace cardio (Bike, vélo elliptique, rameur, skieg).

- L'Énap se dégage de toute responsabilité en cas de blessure lors des activités de loisirs qui ne font pas partie des obligations de servir et ne constituent pas le prolongement normal des fonctions.
- Dojos : Mêmes règles qu'en journée concernant les déplacements dans les couloirs
- Tenue de sport adaptée - Serviette / Bouteille d'eau - Chaussures propres (vestiaires)
- Pas de sports de combat sans encadrement
- Pas de musique avec HP Bluetooth dans la halle du gymnase
- Serviette indispensable pour l'utilisation des appareils.
- Assurance responsabilité civile obligatoire pour les élèves qui pratiquent un sport extra-scolaire.

Contacts :

nicolas.vergnes@justice.fr 05 53 98 89 91

Association des personnels et des élèves (APE)

Association Loi 1901 dont le but est de promouvoir, animer et coordonner toutes les activités pouvant intéresser le personnel permanent de l'école, les élèves et les stagiaires.

L'APE permet de profiter d'avantages commerciaux, d'accéder à des activités réservées à ses membres (activités gratuites : chorale, self défense, tir, rugby, musculation, natation, Pilates, yoga, karaté...) et cherche à dynamiser la vie extra-scolaire.

Permanence hebdomadaire tous les mardis, au local APE (bâtiment de simulation) entre 12h15 et 13h15.

Vous pourrez acheter tickets d'entrée, produits dérivés et poser toutes vos questions.

Une carte valable sur la durée de votre formation vous sera délivrée.

Les tarifs d'adhésion :

Formation continue

- > Moins d'une semaine : 2 €
- > 1 mois : 4 €

*Scannez le QR code pour
découvrir tous les avantages
et toutes les infos !*





VIVRE ENSEMBLE

Dans une mission de vivre ensemble, l'Énap défend l'égalité et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

L'égalité femmes - hommes, le respect et la compréhension des différences, la lutte contre le sexisme et le harcèlement font partie des objectifs de cette mission.

La prise en compte et la valorisation de la diversité, la prévention et le traitement des discriminations constituent une priorité pour l'Énap.

Pour cela, des dispositifs ont été mis en place au sein de l'école.

Comité éthique et pédagogique (CEP)

Vous êtes élève, stagiaire, intervenant occasionnel, personnel...

Une situation, un propos en stage, en cours, sur le campus de l'Énap vous interpelle, vous met mal à l'aise, vous questionne...

Saisissez le comité éthique et pédagogique

Contacts :

Boîtes aux lettres disponibles au rez-de-chaussée en face de l'accueil et au 1er étage à côté de la machine à café

liste.enap.comite-ethique-et-pedagogique@justice.fr

Scannez le QR code
pour accéder au
formulaire de saisine



Zéro discrim - Zéro RPS

Victime ou témoin d'une situation de discrimination ou de RPS (Risque psycho-social) ?

Exprimez-vous, vous serez écouté(e)

Contacts :

Boîte aux lettres au point phone en face de l'amphithéâtre Fallières

enap.zerodiscrim@justice.fr

Allô écoute personnels pénitentiaires

Pour un soutien immédiat, les personnels pénitentiaires en situation de détresse bénéficient d'un numéro vert

Contact :

08.05.20.02.15 Gratuit à partir d'un poste fixe, disponible 24h sur 24 et 7 jours sur 7, sur l'ensemble du territoire.

Médiateurs en contexte professionnel

Afin de faciliter et de résoudre les conflits, l'école s'est dotée de médiateurs en contexte professionnel.

La médiation est une pratique ou une discipline qui vise à définir l'intervention d'un tiers pour faciliter la circulation d'informations, éclaircir ou rétablir des relations.

La médiation est assurée par un médiateur certifié et indépendant qui garantit la confidentialité des échanges.

Contact :

enap.mediateur@justice.fr

FLAG

Association loi 1901, reconnue d'intérêt général, apolitique, asyndicale et amutualiste, FLAG a pour objectif de lutter contre toutes les formes de discriminations à l'encontre des LGBT+ au sein des ministères de l'Intérieur et de la Justice, des polices municipales et des pompiers, avec des actions menées tant en interne qu'en externe.

Contacts :

president@flagasso.com / 06.52.87.82.09

www.flagasso.com et sur les réseaux sociaux : Instagram, X, Facebook



INFORMATIONS UTILES

Eco-geste

Dans une démarche éco-responsable visant à limiter les déchets, les stagiaires sont invités à venir avec leur propre contenant (gourde, tasse) pour l'utilisation des fontaines à eau ainsi que de la cafetière Senseo et de la bouilloire mises à disposition pour le temps de la formation.

Tri des déchets

Le site ne dispose pas de poubelles individuelles, chacun valorise ses déchets. Des poubelles de tri sélectif sont à disposition dans chaque couloir du bâtiment enseignement et à l'extérieur :

Couvercle jaune : emballage plastique et carton,

Couvercle gris : ordures ménagères,

Couvercle bleu : papiers.



Les déchets des hébergements doivent être évacués dans des conteneurs situés sur les parkings des villages.

Point phone

En face de l'amphithéâtre Fallières, un téléphone est mis à disposition gratuitement pour les appels professionnels vers les établissements / DISP.

Réception de courrier

Préciser les informations suivantes :

École nationale d'administration pénitentiaire
Nom, Prénom, Promo et Groupe
440 avenue Michel Serres CS 10028
47916 AGEN Cedex 9

Attention !
La réception de colis n'est pas autorisée.

Laverie - Village de Trenque

Tarifs :

Lavage : de 3 à 7€ - Séchage : 1€ les 14 min - Un système SMS prévient de la fin de cycle de lavage.

Travail personnel

La médiathèque : ouverture aux usagers en autonomie le lundi de 8h30 à 12h00.

Les Algecos : Algecos 1 et 2 accessibles avec le badge. Pour les autres, la clé est à récupérer à l'accueil.

Distributeurs de 1^{er} nécessité

Des distributeurs de produits de première nécessité (nettoyage, hygiène etc.) sont disponibles à l'algéco 2, la régie des villages, la laverie et la Ferme de Trenque.

Points d'eau réfrigérée

Des distributeurs points d'eau réfrigérée sont accessibles à la ferme de Trenque, la laverie, au bâtiment S village Peyrac et au bâtiment B Capelette.



CONTACTS UTILES A L'ÉNAP

L'équipe pédagogique de l'organisme de formation (Énap OF et DDC)

Contacts :

Bureaux 151 et 152 au 1er étage du bâtiment d'enseignements

of.énap@justice.fr / 06 12 71 88 54

Le service de l'accueil, hébergement et sécurisation du site (DHAS),

Gère l'hébergement des stagiaires et pilote la sécurisation du site. Vous pouvez vous adresser à l'équipe pour toute question relative à l'hébergement.

Les personnels chargés de la sécurisation du site (société de gardiennage et collègues réservistes) ont notamment pour mission le contrôle des badges, le contrôle visuel des sacs, le contrôle des locaux et des chambres.

Contacts :

Accueil : liste.énap-sg-dhas-accueil@justice.fr / 05 53 98 98 98

Le délégué à la protection des données personnelles (DPD ou DPO)

L'Énap s'engage à respecter la réglementation sur la protection de vos données à caractère personnel. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD), vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier. Vous pouvez exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données et le droit de ne pas faire l'objet d'une décision entièrement automatisée. Vous pouvez également, dans certains cas, vous opposer au traitement de vos données à tout moment.

Contacts : pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données.

dpo.énap@justice.fr / ENAP - DPD - CS 10028 47916 Agen cedex 9

Pôle médico-psycho-social

Contacts : rez-de-chaussée

Secrétariat : Patricia Stoessel : 05 53 98 92 33

Infirmière et Référente handicap : Séverine Concarri : 05 47 49 30 03

Médecin du travail : Docteur Catherine Augé : 05 53 98 92 32

Psychologue des personnels et des élèves : Mailys Calbet : 05 53 98 92 37 / 06 19 96 98 07

Assistante sociale : Miriam Diez-Garcia: 06.27.40.72.42/ 05 53 98 92 29

Attention !

Le pôle médico-psycho-social n'est pas une infirmerie

Des listes de professionnels de santé à proximité de l'Énap sont à disposition à l'accueil et au pôle médico-psycho-social.

En cas d'urgence

Incendie : Guérite Fallières

Contact :

05 53 98 89 71





CONTACTS UTILES A AGEN

Plateforme de covoiturage pour faciliter vos déplacements :

Vous êtes à la recherche d'un conducteur ? Inscrivez votre demande sur le site et soyez informé dès qu'un conducteur est disponible.

Vous avez de la place dans votre véhicule et souhaitez covoiturer ? Déposez votre trajet et soyez informé dès qu'un passager choisit votre prestation.

[Plateforme de covoiturage | ENAP \(justice.fr\)](https://www.enap.justice.fr/)

Location vélos

Tempo vélo, libre-service électrique

Contacts :

[Vélos à assistance électrique](https://www.tempovelo.com/) / 09 74 59 13 14

Stations : gare d'Agen, université

Forfait sans abonnement : 20€ par semaine – 40€ par mois

Réservez : [Tempovelo](https://www.tempovelo.com/)

L'application mobile Vivre Agen est disponible pour vos tablettes et smartphones sous IOS ou Androïde
[Vivre Agen](https://www.vivre-agen.com/)

SE CULTIVER - SE DIVERTIR

Cinéma Art et Essai

« Les Montreurs d'Images »

12, rue Jules Ferry / 05 53 48 04 54

<https://lesmontreursdimages.com>

Cinéma CGR

Place du Pin - 9 rue de la Prune / 05 53 47 00 04

<https://www.cgrcinemas.fr/cinema/po867-cgr-agen/>

Théâtre municipal Ducourneau

Place du docteur Esquirol / 05 53 66 26 60

<https://theatre-ducourneau.fr>

Musée des Beaux-Arts d'Agen

Place du docteur Esquirol / 05 53 69 47 23

Centre culturel André Malraux (Expos, ateliers)

6 rue Ledru-Rollin / 05 53 66 54 92

Le Florida (Scène de musique actuelle)

95 bd Carnot / 05 53 47 59 54

La Tannerie (Concerts et spectacles)

20 rue Cajarc / 05 53 68 04 04

Contrepoint Café – (théâtre)

21-23 avenue du Général de Gaulle / 07 82 98 42 42

<https://le-contrepoint.fr>

Médiathèque municipale Lacépède

1, place Armand Fallières / 05 53 66 50 52

<https://www.agen-mediatheque.fr/>

Médiathèque Camille Ripoll

Avenue de la Résistance 47550 Boé /

05 53 98 75 31

Parc naturel de Passeligne (situé à 2,5 km), propose un espace de verdure ainsi que 14 km de cheminements cycliste ou piéton, terrains de foot, de rugby ou encore de volley, tables de piques niques...

La Piscine Aquasud (située à 450 m de l'Énap), Avenue d'Italie - 05 53 48 02 63

Office de tourisme - Destination Agen

38 rue Garonne / 05 53 47 36 09

<https://www.destination-agen.com>

Pour plus d'information

Agglo Agen (AA) : <http://agen.fr/vivre-agen>

Ville d'Agen : <https://www.agen.fr/>

Ville de Boé : <https://www.ville-boe.fr/>

Attention !

Il est strictement interdit de se baigner dans La Garonne !!!

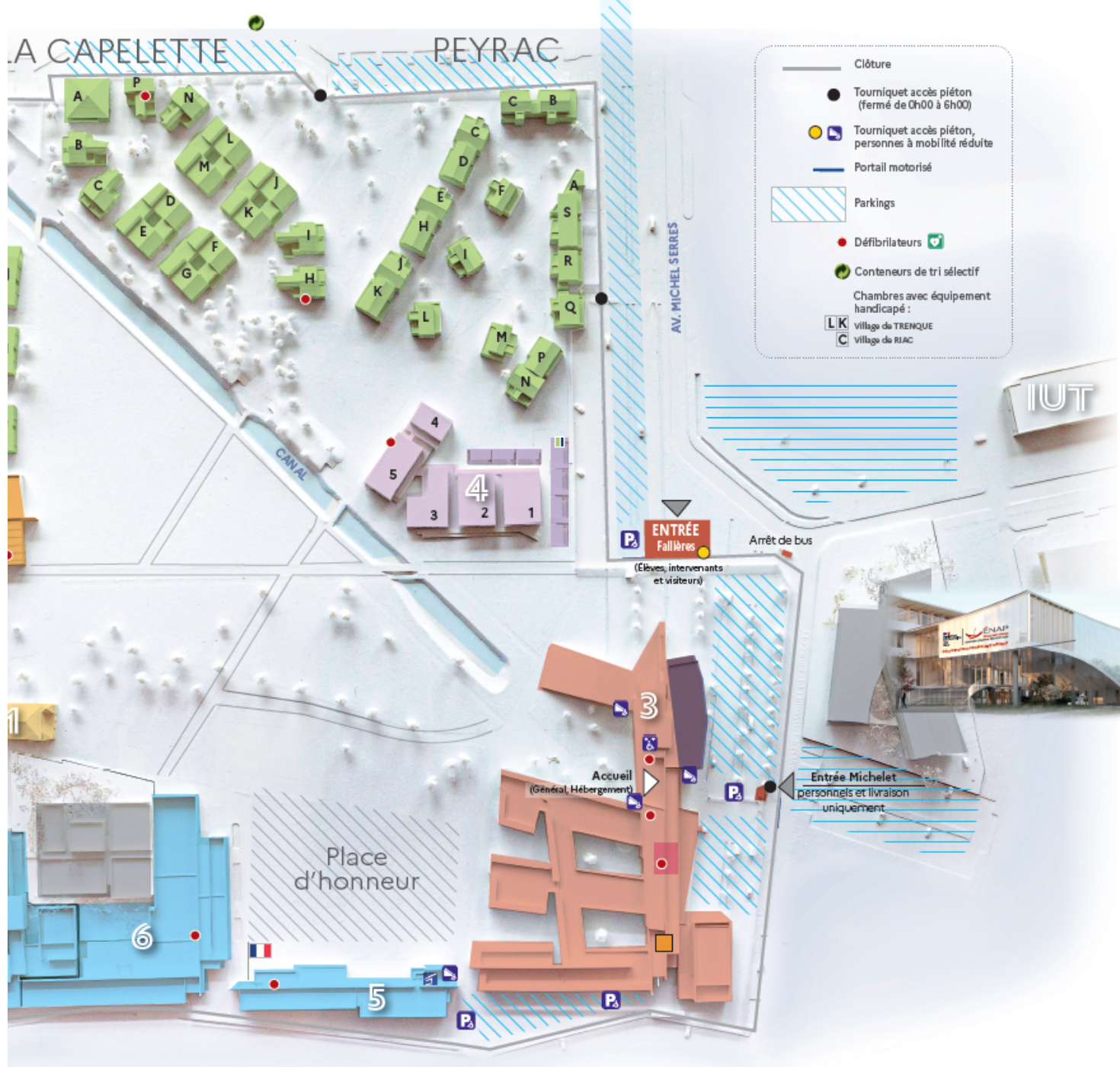
**ORGANISME DE FORMATION
ET DE DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES**

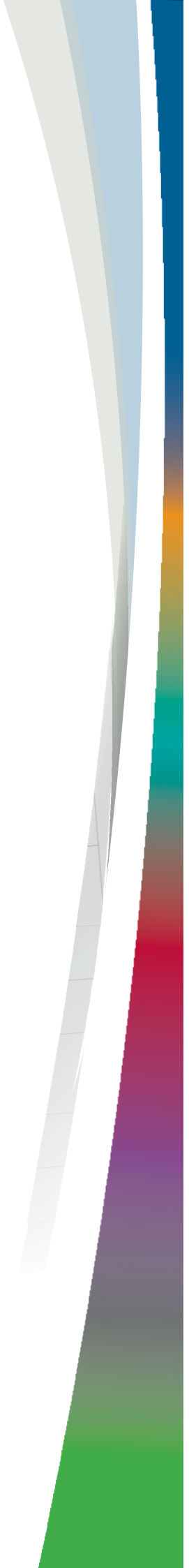
- Hébergements**
- Village de Riace
 - Village de Trenque
 - Village de la Capelette
 - Village de Peyrac
- Restauration**
- 1 Ferme de Trenque
 - 2 Cafétéria
 - 3 Restaurant
 - 4 Cafétéria
- Enseignement**
- 3 Bâtiment enseignement et administration
 - Pôle médico-psychosocial (RDC)
 - Médiathèque Gabriel Tarde (1^{er} ét.)
 - Cannat 1 et 2 (2^e ét.)
 - 4 Bâtiments d'enseignement modulaires
 - Algecos
- Plateau technique**
- 5 Bâtiment de simulation
 - 6 Stand d'entrainement
 - 7 Gymnase
 - Futur extension du bâtiment de simulation
- Divers**
- Laverie
 - APE Association des personnels et des élèves
 - KAVAUX Dons
 - Futur pôle histoire et criminologie appliquée



Mise à jour : novembre 2023 - web

PLAN DU CAMPUS





Énap - organisme de formation et de développement des
compétences

440, avenue Michel Serres CS 10028

47916 AGEN cedex 9

www.énap.justice.fr/organisme-de-formation